



Saint Antoine sur l'Isle

BULLETIN MUNICIPAL

E D I T O

39^e année, n° 119

Septembre
octobre
novembre
Décembre
2020

Nous retiendrons de cette année écoulée, la crise sanitaire mondiale qui nous contraint et nous oblige à des liens sociaux restreints.

Au cours de cette année 2020, la pandémie, les deux confinements ont créé un climat anxiogène. La vie associative s'est arrêtée. Cette période est devenue difficile pour tout le monde.

Ainsi, dans le respect des mesures barrières en vigueur, vos élus, le personnel, se sont mobilisés au quotidien avec la prudence de rigueur. La vie scolaire a pu se dérouler sans problème. Les projets et les actions communales ne se sont pas arrêtés. La vie économique en dépend, le bien être de tous aussi.

Nous venons de quitter cette mauvaise année pour rebondir dans une année d'espoir. Une année où nous espérons pouvoir retrouver le cours normal de nos vies.

Vos élus, le personnel, le Conseil Municipal Des Enfants, se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2021.

Albert Einstein a dit :

« **apprends d'hier, vis pour aujourd'hui, espère pour demain** »

Prenez soin de vous.

Bien à vous,
Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX

2021

*Personne ne peut retourner en arrière,
mais tout le monde peut aller de l'avant.*

Paulo COELHO

*Paquerette PEYRIDIEUX,
Maire de St Antoine sur l'Isle,
Son Equipe Municipale,
Le Conseil Municipal des Enfants,
Le Personnel*

vous souhaitent une belle année

*Que la santé et le bonheur
s'installent chez vous*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison des nouvelles mesures sanitaires énoncées par Madame la Préfète de la Gironde, un arrêté municipal a été pris visant à fermer à nouveau le foyer rural (soirées privées, associations, sports pour adultes). Des manifestations ont été annulées.

A l'initiative du Conseil Municipal des Enfants et en partenariat avec les Centres Leclerc, les élèves de notre école devaient participer à l'opération nationale « nettoyons la nature ». Sur décision de l'Inspection Académique, cette manifestation a été annulée et est reportée.

Nous devons tous rester vigilants face à la COVID-19. Même si en ce moment, le virus circule peu dans le Libournais, la crise sanitaire est très sérieuse à Bordeaux et sa métropole.

I - ADHESION AU SERVICE D.E.C.I. (DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE) DU SIAEPAVID (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES VALLEES DE L'ISLE ET DE LA DRONNE)

Le SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) assurait le contrôle de tous les poteaux incendie du territoire.

L'article L2213-32 du Code Général des Collectivités Territoriales place la DECI sous l'autorité du Maire mais transférable aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). Le SIAEPAVID est aujourd'hui en mesure d'assurer cette compétence en plus de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Ce transfert de compétences apporte une sécurité juridique aux communes lors de travaux d'investissement, du contrôle des ouvrages neufs, des travaux de maintenance en plus des contrôles hydrauliques annuels des PEI (Points d'Eau Incendie).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, le transfert du Service Public de la Défense Extérieure Contre l'Incendie à la Régie des Eaux du SIAEPA des Vallées de l'Isle et de la Dronne à compter du 1^{er} novembre 2020 et pour la durée du mandat électoral.

Madame le Maire rappelle que des bornes de puisages monétiques sont installées sur le territoire : une à St Seurin sur l'Isle et une à Coutras pour pallier les dégradations faites lors de prélèvements sauvages sur les points extérieurs d'incendie. Un arrêté municipal a été pris pour interdire le puisage de l'eau potable sur nos poteaux hors utilisation du SDIS. Tout prélèvement suspect doit être signalé au SIAEPAVID.

II - VIREMENTS ET OUVERTURES DE CREDITS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications budgétaires suivantes :

AFFECTATION DU RESULTAT

ARTICLE 1068 excédent de fonctionnement capitalisé
50 600,00 € (au lieu de 50 000 €)

EXCÉDENT REPORTÉ en section de fonctionnement
4 947.82 € (au lieu de 5 547.82 €)

DÉFICIT REPORTÉ en section d'investissement : 59
674,71 €

Rééquilibrage du budget en section de fonctionnement
Chapitre 011 (charges à caractère général) : - 600 €
Chapitre 011 Report de l'excédent 2019 : - 600 €

OUVERTURE DE CREDITS

La commune a été victime de deux sinistres, engendrant des dépenses non prévues au budget :
Vandalisme au local pétanque : 3439 €
Destruction de la commande électrique de la cloche de l'église par l'orage (2 648 €)

Ces deux sinistres étant pris en charge par notre assurance, Madame le Maire propose au Conseil Municipal une ouverture de crédits sur le budget 2020 : la somme de 6 087 € sera portée en dépenses (compte 615221 – entretien de bâtiments) et en recettes (compte 7713 – libéralités reçues).

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

III - PROPOSITION DE TRAVAUX ET ACQUISITIONS DANS LE CADRE DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION (SIE)

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que des subventions exceptionnelles sont allouées par le Syndicat Intercommunal d'Electrification de Saint Philippe d'Aiguille (80 % sur un montant TTC) et pourraient financer l'acquisition d'un véhicule électrique et des travaux d'amélioration énergétique.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

* de remplacer le véhicule communal âgé de 20 ans par un Renault Kangoo électrique pour le prix de 21 234 €

* de faire installer une pompe à chaleur pour remplacer la chaudière à fioul âgée de 50 ans (devis reçu d'un montant de 22 676.52 €)

* de solliciter une subvention de 80 % sur le montant TTC des investissements auprès du Syndicat Intercommunal d'Electrification.

D'autre part, Madame le Maire propose d'envisager pour 2021, l'éclairage des vitraux de notre église. Ces travaux pourraient être subventionnés par le SIE et par le SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde). Accord de principe à l'unanimité du Conseil Municipal dans l'attente de devis.

IV - SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU FOOTBALL CLUB DE ST ANTOINE

Les bancs de touche en bordure du stade ont entièrement été refaits par les membres du Football Club. Le coût des matériaux s'élève à 413 €.

Le Conseil Municipal approuve cette initiative et décide à l'unanimité de verser une subvention complémentaire de 413 € à cette association.

V - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2020

Présentation de devis pour les travaux prévus cette année : Réfection partielle de la route de Colybric et de l'Ecluse, renforcement de la chaussée route du Fumat. Le devis de l'entreprise COLAS (13 449.62 €) est retenu à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VI - CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Monsieur CLASTRES présente les devis reçus relatifs au contrat triennal de location des illuminations de fin d'années.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise EI HORTION ANDY NICOLAS pour un coût annuel de 3 096 € et autorise Madame le Maire à signer la convention triennale.

VII - CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE NECESSAIRE A UN BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Madame le Maire expose que le raccordement à l'assainissement collectif d'un terrain constructible rue de la Marne nécessite une servitude de passage par la rue Joliberge.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à établir cette servitude qui sera enregistrée au Bureau des Hypothèques de Libourne par un acte administratif dressé par la mairie. Elle sera signée avec les futurs acquéreurs de cette parcelle.

S É A N C E D U 4 D E C E M B R E 2 0 2 0

Madame le Maire fait le point sur les travaux réalisés et en cours :

- * Le véhicule communal électrique a été commandé et sera livré courant février 2021..
 - * La pompe à chaleur sera installée pendant les vacances scolaires de février.
 - * Le secrétariat a été repeint par le personnel et les élus. L'armoire ignifugée a été installée. Les travaux de la salle des archives à l'étage de la mairie sont en cours. Il reste les peintures et l'installation des rayonnages. Les secrétaires remercient les élus pour ces aménagements apportant confort et utilité à leur travail mais aussi pour la programmation rapide de ces travaux.
 - * Suite aux actes de vandalisme au local pétanque, des portes en fer ont été installées.
 - * Les travaux de voirie ont été réalisés (routes du Fumat, Colybric et l'Ecluse). Des buses ont été posées rue de la Mothe Soudane. Une première programmation de curage de fossés a été faite sur les routes de la Double, du Fumat et de la Brandille.
 - * A la demande de M. le Sous-Préfet et en concertation avec la commune, une nouvelle signalétique sera installée par le Conseil Départemental courant 2021. Les camions seront déviés pour relier les entreprises COREX CORENSO et SMURFIT.
 - * Un panneau de signalisation « voie sans issue » a été installé route de l'Ecluse. Nous avons pris contact avec l'entreprise SMURFIT pour leur signaler que les GPS étrangers les conduisent sur cette route.
 - * Un arrêté municipal limitant le tonnage à 5.5 tonnes sur la route des Chalbat a été pris pour protéger le pont engendrant le ruisseau de Barthebrune. Un panneau a été installé.
 - * Un miroir de sécurité a été installé sur la rue de Verdun à la sortie de la rue de l'Isle.
- Madame le Maire remercie les Elus dont l'investissement a permis, pendant cette période de crise sanitaire

VIII - PRESENTATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le décret n°2005-1156 en date du 13 septembre 2005 a imposé aux communes la mise en place d'un plan communal de sauvegarde. Ce plan doit principalement tenir compte des risques majeurs dont la commune est concernée : les feux de forêts et les inondations. Il encadre une organisation de secours en cas de sinistre, recense les zones et les personnes à risque.

Monsieur CLASTRES présente ce document mis à jour suite au renouvellement du Conseil Municipal.

IX - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que :

- * La société COLAS a retiré son projet d'usine à bitume sur la commune de Moulin Neuf.
- * Monsieur le Sous-Préfet est venu ce jour prendre connaissance du site pour évoquer le problème de signalétique et le passage des camions sur le pont.
- * Les travaux du lavoir en collaboration avec les habitants du Bardou auront lieu prochainement, dès que la crise sanitaire le permettra.

difficile, de faire avancer les dossiers. Un grand merci à Didier GADEAUD pour son aide et le prêt de son matériel.

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, Madame le Maire demande à tous les Elus de rester vigilants et de sensibiliser les habitants à respecter les mesures barrières.

I – AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES

Le budget voté étant prévisionnel, il est nécessaire en fin d'année de réajuster certains crédits.

Section de fonctionnement :

* Des virements de crédits sont nécessaires dans certains chapitres de fonctionnement (charges de personnel + 8 000€ Indemnités des élus + 2 500 €, charges financières + 100 € Soit un total de 10 600 € à prendre sur les dépenses imprévues.

Section investissement :

La mise en place d'une pompe à chaleur et l'acquisition d'un véhicule électrique, approuvées par le Conseil Municipal le 2 octobre dernier nécessitent une ouverture de crédit et un virement de crédit pour figurer sur le budget 2020.

Mise en place de la pompe à chaleur

Ouverture de crédits en dépense : 18 141 € au compte 21311 / en recette : 18 141 € au compte 1323

Acquisition d'un véhicule électrique

Ouverture de crédits en dépense : 16 986 € au compte 2182 / en recette : 16 986 € au compte 1323

Les 20% restant (8 784 €) seront prélevés sur le chapitre des dépenses imprévues (11 600 prévu au BP 2020).

Travaux voirie : + 35 € au 2152 prélevé sur les dépenses imprévues.

Madame le Maire précise que ces acquisitions et subventions seront portées en « restes à réaliser » sur le budget 2020. Il en sera de même pour les travaux d'éclairage du stade et l'éclairage public de la rue des Jardins non encore effectués. L'intégration des « restes à réaliser » sur le budget 2020 permettra de régler les factures avant le vote du prochain budget.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces virements et ouvertures de crédits.

II - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS : TRANSFERT DE LA COMPETENCE FACULTATIVE DE CONSTRUCTION AMENAGEMENT-GESTION ET CREATION DU PORT DE LIBOURNE/SAINT EMILION

Le port de Libourne-Saint Emilion est un port maritime de plaisance, de pêche et de commerce. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le transfert de compétence facultative « construction, aménagement, gestion et entretien du port de Libourne » à la CALI et approuve la modification de ses statuts.

III - CALI : RESTITUTION DE LA COMPETENCE FACULTATIVE « DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE »

Suite à la fusion avec la Communauté de Communes du Sud Libournais, la CALI avait jusqu'au 31 août 2018 pour modifier ses statuts et restituer la compétence DECI aux cinq communes de cette CDC : Arveyres, Cadarsac, Izon, St Germain du Puch et Vayres. La CALI n'ayant pas fait cette restitution, elle exerce cette compétence, qu'elle ne souhaite pas conserver sur l'ensemble de son territoire. Le conseil communautaire a donc voté la restitution de cette compétence à l'ensemble des communes. La délibération prise par notre Conseil Municipal pour transférer la compétence DECI au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des Vallées de l'Isle et de la Dronne est donc annulée pour une durée de 3 mois. Après avoir entendu ces explications, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification statutaire restituant la compétence « Défense extérieure contre l'incendie » aux communes de la CALI.

IV - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR POUR LES TRAVAUX A L'ECOLE (TOITURE, MUR) ET DE LA CANTINE (INSONORISATION, FENETRES)

Monsieur CLASTRES présente un projet de travaux à effectuer sur les bâtiments de l'école et de la cantine scolaire :

- * Réfection de la toiture et de la façade de l'école,
- * Remplacement des fenêtres par du double vitrage,
- * Insonorisation du réfectoire
- * Pose d'une alarme de secours (incendie, intrusion...) rendue obligatoire par le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental et 30 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR de l'Etat) et pourraient être prévus sur 2021. Des devis sont en attente.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette programmation de travaux et sollicite une subvention de 50 % au Conseil Départemental et 30 % au titre de la DETR.

V - INDEMNITE DE DEPLACEMENTS DES AGENTS COMMUNAUX SUR ORDRE DE MISSION DU MAIRE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent accompagnant le bus scolaire le matin, se rend à Porchères avec son propre véhicule. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, pour le remboursement des frais de déplacement des agents communaux utilisant leur propre véhicule sur ordre de mission du Maire.

VI—CONTRAT AIDE AUX SERVICES TECHNIQUES VOIRIE-BATIMENTS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler ce contrat qui se termine le 2 janvier 2021.

VII - REMPLACEMENT DE DEUX AGENTS TECHNIQUES

Madame DUFOSSÉ informe le Conseil Municipal que deux de nos agents vont faire valoir leurs droits à la retraite. En fonction du statut des personnes recrutées, nous devons envisager la modification du tableau des effectifs. Un appel à candidature a été lancé pour le poste de cuisinière (ANPE, CDG). Le recrutement est en cours. L'agent recruté serait en poste dès le 1^{er} janvier 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au remplacement de ces deux agents et ce dans l'intérêt de la commune.

VIII - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Commission de révision des listes électorales

A chaque début de mandat, la commission électorale doit être revue. Seul le Président peut être un élu mais sans délégation. La nouvelle commission proposée à Monsieur le Sous-Préfet a été établie comme suit : Sébastien MARCHEIX, Président, Michèle FURLAN, Déléguée de l'Administration, Jacqueline LEROUX, Déléguée du Tribunal de Grande Instance (maintenue dans ses fonctions pendant une année de plus).

Création d'un Conseil de Développement CALI

Ce Conseil est une instance de démocratie participative. Il est doté d'un pouvoir consultatif pour renforcer le débat public pour évaluer les politiques de la CALI. Il est composé d'un Président nommé par le Président de la CALI et de 90 membres (45 membres par candidatures, 45 membres tirés au sort sur les listes électorales). Ce Conseil sera constitué pour une durée de 3 ans et sera paritaire. Du 17 novembre au 7 décembre a lieu le lancement des candidatures et le tirage au sort.

Syndicat Intercommunal d'Études de Travaux et d'Aménagements de la Vallée de l'Isle (SIETAVI)

Le SIETAVI n'ayant pas le financement nécessaire, aucune programmation de travaux de nettoyage des berges ne sera effectuée. Seules sont prévues des études (qualité de l'eau...). La dégradation des berges constatées nous inquiète pour le projet de navigation sur l'Isle.

Alertes SMS

Madame le Maire rappelle le service « alertes SMS » mis en place par la Mairie permet d'alerter et d'informer la population par message sur le téléphone portable. Madame le Maire invite le Conseil Municipal à sensibiliser la population sur ce service. Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, une autorisation signée est indispensable. Inscriptions à la mairie ou sur le site de Gironde Numérique.

RETROUVEZ LES COMPTES RENDUS DE REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR www.stantoinessurlisle.fr
VOUS POUVEZ LES CONSULTER A LA MAIRIE ou SUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE



LES TRAVAUX 2020

RÉNOVATIONS MAIRIE



De nouvelles couleurs pour vous accueillir au secrétariat



Une armoire ignifuge pour la protection de certains documents



Une salle à l'étage bientôt aménagée pour les archives

ECOLE



Salle des enseignantes rénovée Ecole numérique entièrement équipée

TRAVAUX VOIRIE



Curages nécessaires de certains fossés (le Fumat, la Mothe Soudane, la Brandille). D'autres sont prévus en 2021.

Réfection en partie de la route de Colybric, route du Fumat et route de l'Ecluse

Un dialogue est engagé avec la commune de Saint Christophe de Double afin d'établir les modalités d'entretien des routes en mitoyenneté avec cette commune (route du Brugeot, route de la Forêt).

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental de la Gironde.

A VENIR DÈS JANVIER

- installation d'une pompe à chaleur à la mairie,
- acquisition d'un véhicule utilitaire électrique,
- éclairage public rue des Jardins,
- rénovation de l'éclairage du stade

ECLAIRAGE PUBLIC

Les derniers foyers vétustes ont été remplacés.

Ces travaux sont subventionnés par le Syndicat Intercommunal d'Electrification et le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



RAMASSAGE DES DÉCHETS

Vu la crise sanitaire, aujourd'hui, il est difficile de réunir beaucoup de monde. Le ramassage se fera avec l'école, pour sensibiliser les enfants en partenariat avec le Centre Leclerc qui fournit tout le matériel. Méлина va donner les documents aux maîtresses. Comment allons-nous avertir les élèves et les parents ? Vanessa, Inaya et Timéo proposent que des affiches soient faites par l'école avec l'aide des maîtresses. La date pour le ramassage des ordures est prévue le 25 Septembre 2020. Madame le Maire informe qu'avec le COVID, le ramassage des déchets sera peut-être repoussé à une date ultérieure.

QUESTIONS DIVERSES : Timéo signale que les jeux sont biens mais qu'il faudrait baisser les barres car elles sont trop hautes. Il faudrait mettre une barrière anti scooter et mobylette. Madame le Maire explique que, les barres ont déjà été descendues et qu'il faut expliquer aux jeunes que les scooters et mobylettes sont interdits sur le stade.

La crise sanitaire a stoppé net les projets de nos jeunes conseillers ! L'opération « nettoyage nature » n'a pu avoir lieu, l'Inspection Académique ayant donné un avis défavorable. Ils n'ont pu assister avec regrets, à la commémoration du 11 novembre dernier. Ils espèrent de jours meilleurs pour réaliser leurs projets.

RÉUNION DU 7 SEPTEMBRE

LA VIE A L'ECOLE



Dans le cadre des animations « l'art de grandir » proposées par la Communauté d'Agglomération du Libournais, nos élèves ont participé à un atelier de sculpture avec Célia GOUVEIAC, sculptrice. Après avoir présenté quelques unes de ses œuvres, les enfants ont réalisé leurs propres sculptures.

Le séjour à l'île d'Oléron annulé en mai 2020 est à nouveau programmé en 2021. Espérons que la situation sanitaire le permettra.



COMMÉMORATION



Chaque **11 novembre**, la Nation rend un hommage solennel à tous les Morts pour la France : ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui.

Faisant suite à cette courte cérémonie, en nombre restreint selon le protocole sanitaire, nous avons honoré un de ces Français qui a œuvré à la tâche incommensurable de la victoire et de la paix. La **Croix des Combattants** a été remise ce 11 novembre à **Monsieur PASCAL**, par un Ancien Combattant de la FNACA, Monsieur BERNARD.

INFOS MAIRIE



ELAGAGE DES ARBRES EN BORDURE DES VOIES COMMUNALES

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être régulièrement élagués afin de ne pas empiéter sur le domaine public et ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, de téléphone et bientôt de fibre optique.

Cette obligation légale est encadrée par un arrêté municipal publié sur notre site internet

www.stantoinessurlisle.fr

VOTRE MAIRIE VOUS OFFRE CE NOUVEAU SERVICE !

Pour être informé au plus vite par votre mairie sur votre téléphone portable, votre autorisation nous est nécessaire pour activer ce service.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE
DANS LES BASSES COURS



Renforcement des mesures pour lutter contre l'influenza aviaire :

protégez et exercez une surveillance quotidienne de vos basses cours



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19



J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19



Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi

RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES

COVID-19



LACALI
L'ASSOCIATION NIVEAU DROITE DE GIRONDE

Point d'Accès au Droit

Vous avez besoin d'une information ou d'un conseil juridique ?

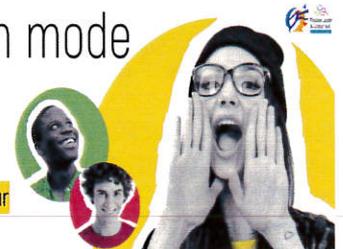
Lien social
Médiation
Surendettement
Conseil juridique
Impôt
Droit & Justice
Handicap
Travail

PAD de La Cali
05 57 25 45 74



Passez en mode **avenir!**

La Mission Locale
une seule adresse pour tous vos projets.



Jeunes 16-25 ans, Passez en MODE AVENIR !

La Mission Locale du Libournais ce sont 13 lieux d'écoute et une équipe de professionnels. Des solutions sont adaptées aux jeunes de 16 à 25 ans, en matière d'emploi, de formation, de santé, de logement, de transport... Cet accompagnement a pour objectif d'aboutir à un contrat de travail ou une entrée en formation.

La Mission Locale met en œuvre des dispositifs d'Etat en faveur de la jeunesse telle que la **Garantie Jeunes** en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, aucun jeune âgé de 16 à 18 ans ne doit être laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi. A ce titre, les Missions Locales sont chargées de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement.

Contactez la Mission Locale proche de chez vous :

Par tél : 05 57 51 71 27 & par mail : M.local.libourne@wanadoo.fr

Consultez notre site internet : www.missionlocale-libournais.org &

rejoignez-nous sur Facebook Ou retrouvez-nous sur www.ljeune1solution.gouv.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de la crise sanitaire, le monde associatif est à l'arrêt.
A l'heure où nous imprimons ce bulletin, il est difficile de planifier des manifestations.
Suivez nos informations sur notre site internet www.stantoinessurlisle.fr.

PÊCHE

Comme toutes les associations nous avons eu une année particulière avec beaucoup d'annulations. Malgré cela, nous avons réussi à faire quelques activités en comité restreint. L'enduro carpe début octobre c'est déroulé dans les conditions imposées grâce à la motivation de nos jeunes organisateurs. Fin octobre, nous avons effectué un alevinage de gardons, black-bass et de carpes à l'étang de La Petite Font.

Les élections au sein de nos associations ont officiellement été repoussées d'un an mais la sagesse des anciens a permis lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 octobre au foyer rural, de renouveler notre bureau avec une jeune équipe pour l'année 2021. Notre **nouveau Président Fabien BERRY** est un local domicilié route de Saint Antoine au Pizou.

Notre association compte 135 adhérents et une dizaine de sympathisants, très impliqués dans nos organisations au contact de la nature. L'esprit de la pêche a beaucoup changé avec le plaisir de la capture du poisson qui est immortalisée par une photo puis relâché avec l'espoir de le retrouver encore plus beau à l'avenir.

On espère pouvoir reconduire nos activités habituelles pour 2021 avec les organisations des enduros carpe, d'un concours réservé aux jeunes mais aussi l'entretien des berges et les mises en valeur des sites et de leur environnement.

Les cartes de pêche 2021 sont délivrées sur le site www.cartedepeche.fr en réglant avec votre carte bancaire et vous pourrez imprimer votre permis dans la minute – ou - au secrétariat de la mairie dans les conditions habituelles – ou chez les Ets Jumeau détaillant d'articles de pêche à Camps dépositaire de notre société « La Perche de l'Isle » la carte est délivrée sur place avec tous modes de paiement.

Invitation à toutes les personnes intéressées par les activités de la pêche à notre Assemblée Générale qui cette année se tiendra au Coopé-Club de Gours en début d'année dès que nous pourrons nous rassembler.

« La Perche de l'Isle » vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux et surtout de profiter de vos plaisirs tout en prenant soin de vous.

Alain LAGRANGE

GYMNASTIQUE

Notre club de gymnastique volontaire fait face comme toutes les associations à des contraintes sanitaires et sociales.

Gardons l'espoir de se retrouver très prochainement.
Prenez soin de vous et de vos proches,
Meilleurs vœux à toutes et tous,

La Présidente, Danièle DUCHER



CHASSE

Sous réserve de l'évolution sanitaire, les prochaines dates à retenir sont :

- 9 janvier : battue aux chevreuils
- 16 janvier : lâcher de faisans
- 23 janvier : battue aux renards
- 20 février : battue aux renards

Un grand merci à tous les propriétaires et les chasseurs.
Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Damien FEREOL

ECURIES DE LOGERIE

Les bénévoles, cavaliers, propriétaires de chevaux et poneys profitent de cet article pour remercier Aurélie et son équipe d'avoir pris soin de leurs amis à quatre pattes pendant cette année 2020 avec toutes les difficultés liées aux protocoles sanitaires.

Les Ecuries ont repris leur rythme de croisière : les cours, les stages pendant les vacances, les promenades ont repris, toujours dans le respect du protocole en vigueur. Pensez à réserver auprès de la monitrice ! Les cavaliers de compétition attendent avec impatience de pouvoir repartir sur les terrains de concours et de faire parler de Saint Antoine sur l'Isle sur les podiums ! N'hésitez plus, 2021 sera l'année du cheval !

Contacts : 06 22 33 57 64

du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

La Présidente, Nelly LUCBERNET

ST ANTOINE FAIT LA FETE

Nous espérons vous retrouver pour notre fête locale de Pentecôte ! En attendant, tous nos meilleurs souhaits pour cette nouvelle année !

La Présidente, Valérie AUDEGOND

LA CLEF DES CHAMPS

Les dernières randonnées ont été annulées et nous espérons les reporter au plus vite ! Prenez soin de vous et de vos proches. Tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Président, Gabriel ALARCON



FC ST ANTOINE



FOOT LOISIRS

Une saison difficile mais avec des équipes motivées ! Bonne et heureuse année 2021

ARTISANS

Francis MONTAUD
Scierie à façon
502 route de St Christophe de Double
06 86 01 78 33

Vincent MILLET
Accordage et réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

Julien AITHOCINE
Multiservice, bricolage, petits travaux
170 rue de Logerie
06 70 56 88 88

Naji EL GOURCH
Parquetiste, revêtement sol et murs
1000 avenue de la Libération
06 64 11 86 30

Rémy LANEEL
Electricité
98 rue Joliberge
07 64 41 88 77

SARL MC² Fabien ESTEVE
Vente et pose menuiseries
524 rue de Jamayau
06 62 43 65 82

COIFFURE Nathalie
salon de coiffure hommes/femmes
170 avenue de la Libération
05 57 49 69 69

AP CARROSSERIE
Réparation toutes marques
1207 route de l'Ecluse
06 40 47 01 33

SOMOTRA Gilbert HORRUT
Terrassement, assainissement...
431 avenue de la Libération
05 57 49 77 65

Anthony RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie, métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

RTPM Vincent CROUZEL
Taille de pierre-maçonnerie-rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

MECABASTOU
mécanique agricole, PL, automobile
Sébastien LARUE
534 route de la Double
06 84 24 50 53

Fatima SHAILI
Assistante de vie aux familles (enfants, personnes âgées, handicap)
06.99.41.82.25

COMMERCANTS

Epicierie-dépôt de pain-tabac-journal-jeux loto
Agence postale—relais Crédit Agricole
Christelle MUZAC
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

Pascal HORRU
Vente de lait fermier
2280 route de la Double
06 85 29 09 33

Boutique d'Apithérapie
« chez les Abeilles »
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Aurore LABRUE
Dream's Paradise Pension de chevaux
534 route de la Double
06 77 89 99 58

Pascal SANCIER
Vente d'agneau fermier, méchoui
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

François NUNEZ
Bar
760 rue de Verdun
05 57 49 67 35

AGENTS IMMOBILIERS

Jackie BRUNEL
IAD France
06 98 14 60 34

André CLASTRES
BSK immobilier
06 03 25 78 59
Clastresandre@gmail.com

INFIRMIÈRES LIBERALES

Sylvie BOUTON—Sandra MOTUT
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

INDUSTRIES

ARRI
Mécanique de précision
32 rue de Verdun
05 57 56 05 90

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CALI

AURELIE BEAUFILS
05.57.69.64.72

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Agnès ALARCON 519 rue de Jamayau 05 57 46 08 12
Christine BERTIN 106 rue de Verdun 06 34 14 61 40
Laëtitia PRIVAT 267 rue de la Marne 07 85 35 32 03

CONTACTS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

FC ST ANTOINE : 06 69 71 22 49 (A. ANGIBAUD)
Les Ecuries de Logerie : 06 22 33 57 64 (N.LUCBERNET)
Tennis : 05 57 49 62 66 (M. FURLAN)
Gymnastique : 05 53 81 85 43 (D. DUCHER)
Les Petits Filous de l'Isle : 06 99 61 05 39 S. GADEAUD
Pêche : 05 53 80 19 61 (F. BERRY)

Foot Loisirs Les Coqs de l'Isle 09 87 34 60 96 (C. DUHAU)
Du côté de Chez Toine : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)
St Antoine fait la fête : 06 82 73 14 14 (V.AUDEGOND)
La clef des champs : 05 57 40 42 20 (G.ALARCON)
ACCA Chasse 07 78 46 14 36 (D. FEREOLE)
Pétanque : 05 57 49 76 85 (R. BANIZETTE)

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER



La Maison pour Tous
Point lecture/cyber

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 12h00	Fermé au public	FERME	8h30 12h00	Fermé au public	8h00 12h00
APRES MIDI	13h30 18h00	13h30 18h00	FERME	13h30 18h00	13h30 17h30	FERME



Mairie
648 rue de Verdun

La mairie est fermée au public le mardi et vendredi matin
Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16
mairie@stantoinessurlisle.fr—site internet : www.stantoinessurlisle.fr
Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous